

Compte-rendu du IIIème congrès Africain et Xème Congrès National de la Pharmacoeconomie et Pharmacoepidemiologie de la Société Marocaine de l'Economie des Produits de Santé (SMEPS)



de **PHARMACOÉCONOMIE & PHARMACOÉPIDÉMIOLOGIE**

Conférences - Tables rondes - Symposiums
Workshops - Communications orales et affichées

Thème

**PLACE DE LA VOIX DU PATIENT
DANS LES SYSTÈMES DE SANTÉ**

Du 30 Mai au 1^{er} Juin 2024
Palais des Congrès Bouregreg - Salé

En partenariat avec



Sous l'égide du Ministère de la Santé et la Protection Sociale, la Société Marocaine de l'Economie des Produits de Santé (SMEPS) a organisé, en partenariat avec Professional Society for Health Economics and Outcomes Research (ISPOR) dans sa section Maghreb CHAPTER et l'équipe de recherche de pharmacoépidémiologie et pharmacoéconomie de l'université Mohammed V, le **IIIème congrès Africain et le Xème congrès national de pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie sous le thème « Place de la voix du patient dans les systèmes de santé »**, qui a eu lieu du 30 Mai au 01 Juin 2024 au Palais des congrès BOUREGREG à Rabat-Salé, Maroc.

Ce congrès a été organisé dans un contexte international évolutif des systèmes de santé où la voix du patient est devenue de plus en plus considérée dans le processus de prise de décision à l'échelon clinique, thérapeutique et dans les politiques de santé. Traditionnellement, les décisions ont été prises par les décideurs et les professionnels de santé avec une implication restreinte du patient. Graduellement et au fil des temps, il y a eu un changement de paradigme en mettant en avant le rôle du patient et son expérience unique de la maladie et des soins. Aussi, les réformes du système de santé constituent une opportunité pour intégrer de nouveaux outils d'aide à la décision et explorer la possibilité d'adopter de nouvelles approches pour impliquer la voix du patient dans la prise de décision.

Cet événement s'inscrit dans l'accompagnement scientifique du chantier de la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) à l'ensemble des citoyens Marocains et la refonte actuelle sur le système national de santé qui constituent une opportunité pour intégrer des concepts innovants. Aussi, ce congrès a pour objectif de créer un dialogue constructif entre les représentants des patients, les professionnels de santé, les décideurs et les autres acteurs pour explorer les meilleures pratiques et développer des stratégies qui encouragent une approche de soins plus inclusive. En adaptant les législations et les politiques de santé nécessaires afin de formaliser l'engagement des patients en prenant en considération la dernière résolution de l'OMS sur la Participation Sociale pour la Couverture Santé Universelle du 28 mai 2024 (A77/A/CONF/3).

Le IIIème Congrès Africain et le Xème Congrès National a vu la participation des différentes parties prenantes nationales, les experts internationaux et les représentants de patients Marocains et Africains. Il a été marqué également par l'organisation, le premier jour, de trois ateliers de formation au profit des professionnels et cadres et représentants des parties prenantes du système de santé le premier jour sur des thématiques d'actualité (Financement des thérapies avancées, Mesures des résultats de santé rapportés par les patients (PROMs) et Analyse des BIG data en santé publique) et un 4ème atelier de formation dédié aux représentants de patient sur comment devenir un patient partenaire ?

En plus, Il y a eu le déroulement de quatre sessions sur un jour et demi pour explorer la place de l'implication de la voix du patient dans le système de santé national et la présentation des expériences internationales de l'Egypte, le Ghana et les autres pays de l'Afrique Subsaharienne, le Sénégal, l'Emirats Arabes Unis et les autres pays du Golfe, la Jordanie, le Liban et les autres pays asiatiques, le nord de l'Amérique (Canada et les États Unis d'Amérique) et l'Europe.

Aussi, il y a eu la présentation d'une perspective de partenariat entre les pays Africains et avec l'Europe en capitalisant sur l'expertise fédérée des différents pays avancées dans ce domaine. Ce congrès était aussi une occasion pour organiser deux tables rondes, la première sur « Quels sont les leviers et les défis de l'implication de la voix du patient dans la prise de décision en santé et les perspectives de collaboration en Afrique ? » pour discuter les leviers et les challenges des systèmes de santé pour impliquer la voix du patient dans la prise de décision en santé et réfléchir ensemble à une approche optimale et intégrée qui inclut le cadre juridique, l'éducation et information des patients, l'infrastructure, la technologie avec la perspective de la collaboration africaine et internationale.

La 2ème table ronde était sur « **Comment le patient africain considère son implication dans la prise de décision en santé ?** », marquée par la participation des représentants de patient nationaux et internationaux pour présenter le point de vue des représentants des patients sur leur implication dans le processus de prise de décision et discuter les modalités pratiques et leur vision vis- vis de cette intégration en fonction des facteurs culturels, éducatifs et systémiques propres à chaque pays.

Enfin, il y a eu la présentation des travaux de recherche des jeunes chercheurs en communications orales et affichées avec l'attribution de trois Prix de Recherche sur les trois meilleures communications pour promouvoir la recherche dans le domaine de la pharmacoéconomie, l'économie de santé et la santé publique.

A l'issue des travaux du IIIème Congrès Africain et le Xème Congrès National et suite à l'échange entre les conférenciers, les modérateurs et les différents participants à cette manifestation sur la thématique principale « Place de la Voix du patient dans les systèmes de santé », il y a eu l'élaboration des recommandations suivantes :

- 1.** Renforcer l'arsenal juridique quant à l'implication des patients dans les politiques de santé selon les différents niveaux de la gouvernance du système de santé auprès de :
 - Instances supra-Gouvernementales : Niveau Législatif et réglementaire
 - Auprès des décideurs et du régulateur : Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la Santé et la Protection Sociale, l'ANAM et dans le futur la Haute Autorité de Santé (HAS) : Niveau de Gouvernance exécutive et institutionnelle
 - Organismes gestionnaires de l'AMO et les mutuelles : Niveau de Management et des Services du financement de la santé
 - Les prestataires de soins et les professionnels de santé : Niveau opérationnel.

- 2.** Prendre en considération la résolution de l'OMS sur la Participation Sociale pour la Couverture Santé Universelle du 28 mai 2024 (A77/A/CONF/3)) à travers la mise en œuvre des actions suivantes :
 - Création des comités consultatifs de patients et familles en élaborant des partenariats avec des associations de patients et institutionnaliser ces instances.
 - Eduquer et autonomiser les patients en leur fournissant des informations claires et accessibles sur leurs conditions de santé et les options thérapeutiques disponibles en adoptant des approches de communication adaptées aux besoins culturels et socioéconomiques ;

- Définir les différents niveaux d'implication des patients et familles : information, rôle collaboratif – partenariat, rôle consultatif obligatoire dans toutes les décisions majeures concernant les politiques de santé et d'assurance maladie.
- Accélérer la digitalisation et la mise en place d'un système d'information national intégrée pour produire les données en santé notamment celles générées par les patients ;
- Promouvoir l'utilisation des données générées par les patients et les intégrer dans les systèmes de gestion de la santé afin d'améliorer les décisions cliniques et la pertinence de l'affectation des ressources financières de l'assurance maladie obligatoire.

3. Promouvoir l'engagement et la participation des patients avec la mise en place d'un plan de formation adéquat pour accroître sa capacitation en terme d'éducation, de coordination des soins et de plaidoyer ;

4. Développer le concept de patients-partenaires comme relai entre le patient et le professionnel de santé pour impliquer sa voix dans le système de santé par les actions suivantes :

- Assurer le soutien financier aux associations de patient pour renforcer leur capacité à participer activement ;
- Responsabiliser les associations de patients pour qu'elle puissent jouer pleinement leurs rôle d'acteur fondamental dans l'accompagnement du patient ;
- Impliquer les patients experts pour les guider à travers le système de soins de santé et leur assurer un soutien psychosocial
- Engager les associations de patients à travers l'organisation de consultations publiques régulières ;
- Collaborer avec les professionnels de santé dans les activités de prévention primaires et secondaires ;
- Intégrer « la culture » de la participation du patient depuis la petite enfance à travers l'intégration dans les programmes de l'éducation nationale ;
- Développer un réseautage national, régional et international pour une expertise et des échanges d'expérience.

5. Utiliser de différents canaux pour renforcer la collecte de l'information et asseoir les préalables à l'implication du patient dans la prise de décision à travers l'accès à l'information, l'éducation thérapeutique, le dialogue, le partage des valeurs, le suivi et l'usage optimale de la technologie;

6. Etablir des normes qui incitent les institutions de santé à inclure les patients dans les processus de prise de décision (Evaluation des Technologies de Santé) et leur participation comme critère dans l'évaluation des performances des établissements de santé (accréditation);

7. Promouvoir la recherche et le développement pour la génération des preuves intégrant les expériences et les résultats rapportés par les patients ;

8. Lancer l'appel à la création d'un comité de patient Africain pour renforcer la collaboration entre les différents pays Africains dans le cadre de la collaboration Sud-Sud.



Coordinateur / Contact principal

Pr Samir AHID
+212 661 44 22 93
samir.ahid@yahoo.fr



contact@smeps.ma
+212(0)6 52 61 38 48

www.smeps.ma